

- ✓ Chaque année, le PFS003 a été donné en alternance au Sénégal et en Côte d'Ivoire, malgré les événements qui se sont déroulés dans chacun de ces pays lors (ou à la suite) des élections nationales.

Analyse du degré d'atteinte de l'objectif spécifique au terme du programme quinquennal

Pour rappel, l'objectif spécifique du PFS003 est de former et renforcer les capacités des professionnels des métiers liés à la production et au conditionnement des denrées alimentaires

- ✓ Près de 80% des stagiaires formés sont des professionnels de la Sécurité sanitaire des aliments. Ils exercent leurs activités professionnelles majoritairement dans des Ministères de référence (Santé, Agriculture, par exemple) ou encore comme experts/consultants pour les parties prenantes de la sécurité sanitaire des aliments, les autres participants sont soit dans des entreprises, soit dans des laboratoires (publics et privés).
- ✓ De plus, les niveaux de responsabilité exercés par les stagiaires couvrent différents niveaux hiérarchiques : directeur de département, chef de service, technicien, enseignant, vulgarisateur ou consultant, ou encore responsable de production, responsable assurance qualité.
- ✓ Enfin, le PFS003 a renforcé sa synergie avec d'autres dispositifs de formation professionnelle mis en place dans les pays de la région. Les synergies avec le COLEACP se sont renforcées. Outre le programme PIP, le programme EDÉS (financé par l'Union Européenne) a sollicité les participants pour établir une collaboration dans le cadre de ses activités (formations et assistances techniques pour les parties prenantes de la sécurité sanitaire des aliments). Ainsi, c'est un travail en réseau qui se développe.

Identification des facteurs de succès et d'échec du déroulement du programme et du partenariat : causes du succès ou des échecs, difficultés éventuelles rencontrées, évaluation de l'utilisation des ressources, perspectives de durabilité du programme au-delà du PIII

V.1. Les facteurs de succès

- ✓ Les points forts du PFS003 sont :
 - de prévoir une alternance dans l'organisation du PFS003 (au Sénégal ou en RCI) afin de renforcer la collaboration entre les 2 institutions partenaires du Sud ;
 - de donner à la partie pratique une importance relative déterminante (13 semaines/21, soit plus de 60% du temps) ;
 - d'équilibrer les 3 volets de l'Analyse de risque (évaluation, management et communication) ;
 - d'avoir par matière un volume horaire suffisant pour mettre en place une pédagogie active (études de cas, exercices dirigés, travaux pratiques, travaux personnels, ...) ;
 - de prévoir, à la fois des « Modules spécifiques » basés sur les compétences reconnues de chacun des 4 partenaires, et des « Modules échangeables » qui seront organisés soit par les professeurs et experts invités par l'UCAD l'année où la formation sera organisée au Sénégal (années 1, 3 et 5) ou par ceux de l'INP-HB l'année où la formation sera organisée en RCI (années 2 et 4).
- ✓ D'autre part, un élément du succès lié à ce PFS003 est d'organiser un Certificat universitaire par deux institutions de renom dans la sous-région et reconnu par les employeurs. Bien que ne disposant pas d'un suivi formel des anciens, les intervenants du PFS se réjouissent de voir que la formation dispensée permet aux diplômés de trouver plus facilement un emploi dans le domaine. Plusieurs anciens sont par exemple responsables qualité dans des entreprises. Ainsi, 4 anciens diplômés de RCI ont été directement recrutés par des entreprises locales en raison de leur formation spécialisée. En 2012, trois autres participants ont été recrutés en cours de formation : une personne par une société de transformation du poisson au Sénégal, une autre chez UNILVER en RCI et une autre par une société de restauration collective au Sénégal. Ceci illustre qu'à l'issue de cette formation, les diplômés sont facilement recrutés ou peuvent changer d'emploi.
- ✓ La procédure et les critères de sélection sont également des éléments à souligner comme facteurs de succès. Pour rappel, les critères de sélection des candidats à l'inscription, par ordre de priorité :
 - 1) les objectifs professionnels recherchés par le candidat et, pour les agents de services publics, les retombées pour son organisation d'origine,
 - 2) l'existence d'un accord de stage (à vérifier),
 - 3) le niveau de qualification initiale du candidat et la pertinence de son projet.

Les candidats (boursiers et non boursiers) doivent être présélectionnés sur la base de